

Brèves macroéconomiques d'Afrique australe

Faits saillants – Période du 27 septembre au 3 octobre 2019

- Afrique du Sud : Dégradation de la perspective de la notation de l'électricien Eskom par Fitch
- Afrique du Sud : Présentation des réformes économiques prioritaires de l'ANC
- Angola : Maintien du taux directeur à 15,5%
- Namibie : Dégradation de la notation souveraine par l'agence Fitch
- Zambie : Présentation du budget pour l'année fiscale 2020

Afrique australe

Evolution des principales monnaies de la zone par rapport au dollar américain

	Taux de change Pour 1 USD au 3 octobre	Evolution des taux de change (%)			
		Sur 1 semaine	Sur 1 mois	Sur 1 an	Depuis le 1 ^{er} janvier 2019
Afrique du Sud	15,2 ZAR	-1,2	0,2	-4,9	-5,4
Angola	378 AOA	-1,8	-4,2	-20,9	-18,4
Botswana	11,1 BWP	-0,2	0,4	-3,9	-3,2
Mozambique	62 MZN	-0,2	-1	-1,8	-1
Zambie	13,1 ZMW	0,7	-0,1	-10,4	-8,9

Note de lecture : un signe positif indique une appréciation de la monnaie.

Sources : Banques centrales nationales (2019).

Afrique du Sud

Dégradation de la perspective de la notation de l'électricien Eskom par Fitch

Lundi 30 septembre, l'agence de notation Fitch a revu son évaluation du risque de l'électricien public Eskom en dégradant la perspective de stable à négative. La notation de long terme en rand a été maintenue à BB- (investissement appartenant au troisième niveau de la catégorie « spéculative »). L'agence a mis en avant le risque de défaut présenté par l'entreprise en dépit du soutien financier apporté par le gouvernement sud-africain. Pour rappel, la situation s'est quelque peu améliorée depuis février 2019, moment auquel le gouvernement a réitéré son soutien (notamment financier) à l'entreprise à un horizon de dix ans dans le cadre de la discussion sur le budget 2019-2020. Ce soutien a eu pour effet le relèvement de la perspective de la notation de l'entreprise par l'agence *Standard & Poor's* (de négative à stable – toutefois la notation reste très dégradée à CCC+).

Présentation des réformes économiques prioritaires de l'ANC

Mercredi 2 octobre, le Comité exécutif national (*National Executive Committee – NEC*) de l'ANC, principale organe de décision du parti a présenté les réformes économiques prioritaires pour le gouvernement sud-africain. Cette annonce fait suite à la publication d'un rapport du *National Treasury* en août dernier, proposant une stratégie de réformes visant à accélérer la transformation économique du pays. Si le NEC est en accord avec les grandes lignes directrices du rapport (modernisation des infrastructures, suppression des barrières à l'entrepreneuriat, priorisation du secteur agricole, etc.), il ne s'est pas prononcé sur les propositions concrètes formulées dans le rapport du Trésor sud-africain. Concernant Eskom, le comité a réitéré sa volonté de procéder à la séparation des activités de production, transport et distribution – mais sans fournir de détails ni de calendrier et sans évoquer les propositions de privatisation de certains actifs présentes dans le rapport du Trésor.

La Cour suprême rejette la demande d'appel de l'ancien PDG de Steinhoff

Mardi 1^{er} octobre, la Cour suprême sud-africaine a rejeté la demande d'appel de l'ancien directeur général de Steinhoff, M. Markus Jooste. Pour rappel, suite à l'annonce de la publication non audité des résultats annuels en décembre 2018, plusieurs actionnaires ont intenté une action en justice contre la compagnie et son ancien dirigeant pour falsification des résultats financiers – selon les derniers chiffres disponibles, le montant de la fraude fiscale s'élèverait à plus de 7 Mds USD. L'ancien PDG avait alors fait appel – c'est cette demande qui a été rejetée cette semaine par la justice sud-africaine. Les poursuites judiciaires engagées contre Steinhoff réclament à ce jour plus de 60 Mds ZAR (3,6 Mds EUR) de dédommagement.

Angola

Maintien du taux directeur à 15,5% (Banco Nacional de Angola – BNA)

Le 30 septembre, le comité de politique monétaire de la Banque centrale d'Angola a décidé de maintenir son taux directeur à 15,5%. Cette décision a été justifiée par une stabilisation de l'inflation (à 17,5% sur un an au mois d'août – contre 17,2% au mois de juillet) ainsi qu'une contraction de la masse monétaire de près 12% à 180 Mds AOA (434 MEUR) au mois de septembre – la BNA continue de gérer sa politique monétaire par les quantités plutôt que par les taux. La Banque centrale a aussi décidé de maintenir les coefficients de réserves obligatoires des banques commerciales à 17% pour les transactions en monnaie nationale et à 15% pour celles en devises. Enfin, selon le document, les réserves en devises s'élevaient à 16 Mds USD fin août 2019 (soit un niveau similaire à celui observé en juin), ce qui représente près de 7,8 mois de couverture des importations.

Namibie

Dégradation de la notation souveraine par l'agence Fitch

Mardi 1^{er} octobre, l'agence de notation *Fitch* a revu son évaluation du risque souverain namibien pour la dette de long-terme en devises. La note a été dégradée à BB, soit le deuxième niveau considéré comme un investissement « spéculatif », la perspective stable a en revanche été conservée. L'agence a justifié sa décision par la détérioration des perspectives de croissance (nouvelle contraction du PIB au deuxième trimestre et diminution de 1,7% attendue en 2019) et par l'insuffisance des efforts de consolidation budgétaire du gouvernement – l'agence cite notamment le soutien financier répété à des entreprises publiques non solvables. Un creusement du déficit public est attendu à moyen terme à 4,3% du PIB en 2021 participant à l'augmentation de la dette publique (de 45% en 2019 à 51% en 2021). Pour rappel, *Fitch* avait dégradé la perspective de la notation souveraine namibienne de stable à négative en février dernier.

Zambie

Présentation du budget pour l'année fiscale 2020

Vendredi 27 septembre, le ministre des Finances, M. Bwalya Ng'andu a présenté le budget zambien pour l'année fiscale 2020 (qui débute le 1^{er} janvier 2020), élaboré sur la base d'un objectif de croissance de 3% en 2020. Le budget prévoit une augmentation des recettes à 72 Mds ZMW (5 Mds EUR) – contre 56 Mds ZMW en 2019 – soit une hausse de 28%. Cette augmentation passe essentiellement par le gonflement des recettes non fiscales et de l'apparition du poste « recettes exceptionnelles » d'un montant de 7 Mds ZMW. Quant aux dépenses, elles augmenteront de 22% à 106 Mds ZMW (7,4 Mds EUR). Cette évolution résulte en grande partie de l'augmentation du poste du service de la dette qui passera de 23,6 Mds ZMW à 33,7 Mds ZMW (2,3 Mds EUR), soit une augmentation de plus de 40%. Le gouvernement prévoit également une augmentation des dépenses consacrées à l'investissement, en particulier en faveur des routes (+62% par rapport à 2019). A noter que le projet de remplacer la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) par une taxe sur les ventes a finalement été abandonné par le gouvernement. L'objectif du gouvernement est réduire le déficit budgétaire à 5,5% du PIB en 2020 – contre une prévision de 6,5% du PIB en 2019.

Publication du rapport macroéconomique et financier pour le mois de septembre (Zamstats)

Vendredi 27 septembre, l'agence nationale de statistique zambienne a publié son rapport mensuel présentant l'évolution des principaux indicateurs macroéconomiques et financiers pour le mois de septembre. Selon ce rapport, l'inflation s'est élevée à 10,5% sur un an (contre 9,3% au mois d'août). C'est le cinquième mois consécutif où l'inflation dépasse la cible établie par la Banque centrale, qui a relevé son taux directeur à 10,25% au mois de mai. La remontée des pressions inflationnistes s'explique essentiellement par la forte augmentation des prix alimentaires et notamment du maïs (en lien avec la sécheresse qui sévit dans le pays) et avec la dépréciation du kwacha qui génère de l'inflation importée. Par ailleurs, pour le deuxième trimestre 2019, le solde commercial du pays n'est plus excédentaire que de 622 MZMW (43 MEUR) – après un surplus 1,5 Mds ZMW (104 MEUR) au premier trimestre. Ces résultats sont attribuables à une progression des importations de plus de 10% sur le trimestre.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Economique pour l'Afrique Australe.

Clause de non-responsabilité

Le SER de Pretoria s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur : Service Economique Régional de Pretoria, avec la contribution des Services Economiques de Luanda et Maputo

Adresse : 250 Melk Street, Nieuw Muckleneuk, Pretoria / <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/ZA>

Rédigées par : Mathilde LIMBERGERE

Revues par : Fabien BERTHO